

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Kora'h
2 Tamouz 5785
28 Juin
2025
318

Dvar Torah

KORA'H

Le nom de notre Paracha, Kora'h, suscite une question évidente: il est écrit: «Le nom des méchants pourira» (Proverbes 10, 7), et sur la base de ce verset, nos Sages statuent (Yoma 38b) qu'il ne convient pas de nommer une personne du nom d'un homme méchant. Pourquoi, dans ce cas, une lecture entière de la Thora éternelle est-elle nommée «Kora'h»? Autre question également, pourquoi nos Sages n'ont-ils pas choisi comme nom de la Sidra le premier mot de notre Paracha, «Vayika'h» (il a pris), comme ils le font assez souvent? Parmi les explications données se trouve le fait que le désir et l'aspiration de Kora'h sont en soi positifs. Kora'h voulait être Cohen Gadol et connaître la proximité absolue avec D-ieu qui résulte de l'entrée dans le Saint des Saints. D'ailleurs, lorsque Moché répondit à Kora'h, il ne lui dit pas que cet objectif était indigne. Au contraire, comme le rapporte Rachi sur le verset 16, 6, Moché dit aux acolytes de Kora'h: «Quant à vous, vous êtes deux cent cinquante à revendiquer le titre de Cohen Gadol. **Moi aussi, je désire cela!**» Lui aussi aurait voulu être Cohen Gadol. De plus, au Mont Sinai, D-ieu dit au Peuple Juif qu'il était «un royaume de prêtres» (voir Chémot 19, 6), et le Baal HaTourim interprète cela comme faisant référence au niveau atteint par un Cohen Gadol. Chaque Juif a ce potentiel en lui. La plainte de Kora'h était ainsi fondée sur une vérité essentielle: «Toute la congrégation est sainte; D-ieu est au milieu d'eux» (Bamidbar 16, 3). Chaque membre du Peuple Juif a une étincelle de sainteté. Kora'h et ses disciples voulaient que cette étincelle s'épanouisse. Ils étaient prêts à tout risquer, même leur vie, pour une telle élévation spirituelle. Ainsi,

nommer notre Paracha, «Kora'h», met en évidence le potentiel de croissance spirituelle que chacun de nous possède, et le désir que nous devons manifester que ce potentiel se manifeste. Cette explication est cependant insuffisante, car les bonnes intentions ne suffisent pas. Ce sont principalement nos actions que D-ieu juge, et non notre intention. Quelles qu'aient été les intentions de Kora'h, il initia une controverse (Ma'hloket) qui entraîna la mort de milliers de personnes. La dispute de Kora'h est justement exprimé par le premier mot de notre Paracha, le mot «Vayika'h» (il a pris). En effet, Rachi commente ce terme ainsi: «**Il se prit lui-même pour passer de l'autre côté, pour se séparer de la Communauté et se rebiffer contre la prêtrise. C'est ainsi que le rend le Targoum OnKélos: 'Il se sépara de la Communauté pour chercher querelle.'**» C'est pour cela que nos Sages n'ont pas choisi ce terme à connotation négative comme nom de la Paracha. Bien que l'aspiration de Kora'h reflétait une bonne intention, celle-ci ne pourra être atteinte qu'à l'époque de la Délivrance. En ce temps-là, nous dit le Ari-zal, les Léviim (la Tribu de Kora'h) seront élevés au rang de Cohanim, et le Peuple Juif tout entier atteindra la perfection spirituelle, car «Je répandrai mon esprit sur toute chair» (Yoël 3, 1). Les récompenses de cette ère ne peuvent cependant pas être atteintes prématurément, mais seulement en conséquence de notre Service Divin. On comprend maintenant que le nom «Kora'h», en tant que tel, est positif et a été choisi comme nom de notre Paracha. Aussi, le Chlah HaKadoch fait-il remarquer que les dernières lettres du verset: «Tsadik Katamar Ifra'h צדיק נתמר יפרה - Le

«Quel est le sens des paroles de Datan et Aviram adressées à Moché: "Crèveras-tu les yeux à ces hommes"»

Horaires de Chabbat

Hadlakat Nèrot: 21h40
Motsaé Chabbat: 23h04

1) Bien souvent en se brossant les dents, on risque de provoquer un écoulement de sang. On sera aussi prudent en mangeant un aliment dur comme une pomme, ce qui, chez certaines personnes qui ont les gencives fragiles, entraîne un léger écoulement de sang. A priori elles devront donc s'en priver pendant Chabbath. Toutefois, étant donné que cet écoulement est causé de façon inhabituelle, sans aucun effet de la volonté, ceux qui le font n'ont rien à se reprocher (voir **Or'hot Chabbath page 430 note 61**).

2) On fera attention à ne pas frotter ou gratter une plaie séchée ou un bouton, ce qui pourrait provoquer un saignement (**Michna Broura 316, 30**). Ceci peut arriver chez ceux qui ont des champignons sur le talon ou entre les orteils. Bien souvent à cause des démangeaisons, ils se grattent très fort au point d'arracher des petits lambeaux de peau, et le sang s'écoule.

3) Si les gencives saignent, on ne pourra pas sucer le sang, car en agissant ainsi on enfreint la même interdiction (**Michna Broura 328,147**).

4) Lorsqu'une personne se blesse pendant Chabbath, en plaçant le pansement on fera aussi attention à ne pas appuyer sur la plaie pour ne pas causer une extraction de sang (**Choul'han Aroukh 328,48**). On ne pourra pas non plus mettre sur la plaie un produit qui a pour propriété d'extraire le pus et le sang (**Michna Broura 328,147**).

(D'après le livre «Le Chabbat 3»
du Rav Shimon Baroukh)

לעילוי נשמות

à Ruby Rivka Bat Esther à Fortune Messaouda Bat Aïcha à Juliette Léa bat Sassia Shachouna à Meikha Bat Myriam à Chalom Ben Sim'ha Sadoun
à Esther Bat Myriam Cohen à Félix Saïdou Journo ben Atoumessaouda à Yaacov Ben Lisa à Abraham Ben Malka Bénais à Ra'hamim Raymond Ben Esther Zuili

Juste fleurit comme le palmier» (Téhilim 92, 13) forment le nom *Kora'h* קרה, enseignant ainsi qu'en définitive, *Kora'h* fit *Téchouva*, et que dans le futur, il apparaîtra comme un *Tsadik* [Chlah Hakadoch]

Collel

Le Récit du Chabbat

Un jour, le roi de Perse tomba gravement malade. Il consulta les plus éminents des médecins qui lui conseillèrent: «Le seul et unique remède qui puisse te soulager est le lait de lionne. Quand tu en boiras, tu guériras de ta maladie.» Un des médecins dit au roi: «Je suis prêt à t'apporter du lait de lionne, mais pour cela il me faut dix chèvres.» On les lui donna. L'homme se rendit dans un gîte à lions et aperçut une lionne qui allaitait ses lionceaux. Le premier jour, il se tint en retrait et envoya une chèvre que la lionne dévora. Le deuxième jour, il s'approcha un peu plus de la lionne et lui en envoya une autre. Il agit ainsi durant plusieurs jours jusqu'à ce qu'elle s'habitue à lui et le dixième jour, il put traire son lait et s'en alla. Sur le chemin du retour, l'homme s'endormit et fit un rêve dans lequel ses membres se disputaient entre eux. Les pieds disaient: «C'est nous qui sommes les plus importants de tous les membres car sans nous, comment l'envoyé aurait-il pu marcher vers la lionne?» Les mains défendirent leur cause: «Sans nous, il n'aurait pas pu traire la lionne!» Les yeux affirmèrent: «C'est nous qui sommes les plus importants de tous les membres, car si nous ne lui avons pas montré le chemin, rien de tout cela n'aurait pu arriver.» Le cœur surenchérit: «Il n'y a pas comme moi, car sans mon idée, quel intérêt auraient-ils eu toutes vos actions?» Arriva la langue qui déclara: «Il n'y a pas comme moi, car si je n'avais pas dit la chose, qui l'aurait faite?» Tous les membres lui répondirent: «Comment oses-tu te comparer à nous? Tu es cachée et enfermée dans un endroit sombre et obscur et tu ne possèdes même pas un seul os dur comme nous.» La langue répondit: «Aujourd'hui même, je vous prouverai que c'est bien moi qui suis au-dessus de vous tous!» A son réveil, l'homme accourut chez le roi et lui dit: «Votre Altesse, voici le lait de chienne que je vous ai apporté.» Aussitôt, le roi s'emporta et ordonna qu'on le pendre. Alors qu'on s'apprêtait à l'exécuter, les membres se mirent à pleurer. La langue leur dit: «Je vous avais bien dit que vous n'aviez aucune valeur. Vous verrez qu'en fin de compte, c'est moi qui vous sauverai tous et vous reconnaîtrez alors ma supériorité.» A l'approche des bourreaux, la langue dit: «Reconduisez-moi chez le roi car je souhaite lui révéler une chose très importante.» Les bourreaux acceptèrent sa requête et reconduisirent l'envoyé chez le roi. A ce moment, la langue demanda au souverain: «Pourquoi avez-vous donné l'ordre de me faire pendre?» Le roi répondit: «Parce que tu m'as apporté du lait de chienne.» La langue répliqua: «Votre altesse, ne savez-vous pas que la lionne possède un deuxième nom qui est "chienne"? Et maintenant, buvez donc de ce lait et vous guérirez complètement.» A ces mots, la colère du roi s'apaisa, il prit la cruche de lait, en but une gorgée et très vite, il recouvra entièrement la santé. Alors, tous les membres se tournèrent vers la langue en disant: «Nous reconnaissons ta supériorité sur nous toutes, comme il est dit: "La vie et la mort dépendent de la langue!"» (Midrache Téhilim 39)

Réponses

Rapportons deux commentaires en guise de réponses à notre question: **Quel est le sens des paroles de Datan et Aviram adressées à Moché: "Crèveras-tu les yeux à ces hommes?"**

1) On sait que les deux cent quarante-huit organes de l'homme correspondent aux deux cent quarante-huit Commandements positifs de la Thora [voir **Makot 23b**]. Chaque Commandement correspond à un organe. Ces hommes ont nié le Commandement des *Tsitsit* (comme l'indique **Rachi** au début de notre Paracha: «Il (Kora'h) les a revêtus de vêtements entièrement faits de laine d'azur et ils se sont présentés devant Moché en lui demandant: Un vêtement entièrement fait de laine d'azur a-t-il besoin de *Tsitsit* ou bien en est-il dispensé? Il répondit qu'il en avait besoin. Ils se sont esclaffés: Se peut-il que pour un vêtement fait d'une étoffe différente, un seul fil de laine d'azur suffise à le rendre apte à être porté, et qu'un vêtement fait entièrement de laine d'azur ne se rende pas apte forcément de lui-même?»). Cette *Mitsva* correspond aux «yeux», comme l'indique le verset: «Cela formera pour vous des *Tsitsit* et vous le verrez (le fil azur du *Tsitsit*)» (Bamidbar 15, 39). Par conséquent, les acolytes de *Kora'h* méritaient que leurs yeux soient frappés [**Yalkout Haourim**]. 2) En voyant les rayons de lumière émaner du visage de *Moché* (voir **Chémot 34, 29-35**), ils savaient très bien que D-ieu l'avait élevé au-dessus de toute la Communauté. Pourquoi ont-ils demandé: «Pourquoi donc vous érigez-vous en chefs de l'assemblée du Seigneur?» (Bamidbar 16, 3). Comme *Moché* portait un voile sur le visage pour cacher ce rayonnement, afin que personne ne connaisse sa grandeur, ils réussirent à susciter une opposition parmi le Peuple. *Datan* et *Aviram* dirent: «Crèveras-tu les yeux à ces hommes?» - Même si tu enlèves le voile de ton visage et que les rayons de lumière nous aveuglent, nous n'y prendrons garde. Car, comme l'enseigne le **Talmud [Erouvin 19a]**, «Même à la Porte du Guéhinam – quand bien même ils voient la Vérité – les méchants ne se repentent pas» [**Sfat Emet**]



La perle du Chabbath

Essayons de comprendre les motivations qui poussèrent *Kora'h* à se révolter. 1) **Rachi** (sur **Bamidbar 16, 1**) explique qu'il fut jaloux de la nomination d'*Elitsafan* fils de *Ouziel*, que *Moché* avait, sur ordre divin, désigné comme Prince sur les enfants de *Kémath*. Il s'est dit: «Mon père et ses frères étaient au nombre de quatre, comme il est écrit: "Et les fils de *Kémath*: *Amram* et *Yitshar* et *Hévron* et *Ouziel*" (Chémot 6, 18). Les fils d'*Amram*, qui était l'ainé, ont recueilli deux dignités: l'un est devenu roi (*Moché*) et l'autre Grand Prêtre (*Aaron*). Qui aurait dû obtenir la deuxième place? N'est-ce pas moi, qui suis le fils de *Yitshar*, le deuxième fils après *Amram*? Or, c'est le fils du plus jeune des frères qu'il a désigné! Je vais m'opposer à lui [*Moché*] et faire invalider ce qu'il a dit!» 2) Le **Midrache** enseigne [**Bamidbar Rabba**]: *Kora'h* pensait: «Mon *Mazal* indique que je suis né pour la grandeur. Pour quelle raison mon grand-père nomma-t-il mon père *Yitshar* (huile)? Il dut avoir vu que de même que l'huile flotte toujours à la surface, mon père engendrerait des fils exceptionnels méritant d'être oints de la sainte huile d'onction, afin d'être élevés à la *Prêtrise* ou à la *Royauté*» 3) *Kora'h* vit dans sa descendance une noble lignée, dont *Chemouel*, qui est comparé à *Moché* et à *Aaron* réunis, comme il est dit: «*Moché* et *Aaron* parmi ses prêtres, Et *Chemouel* parmi ceux qui invoquaient son nom» (Téhilim 99, 6) [voir **Bérakhot 31b**]. Il vit aussi les vingt-quatre groupes de garde du Temple, issus de ses petits-fils, tous prophétisés sous l'inspiration divine [**Rachi – verset 7**]. 4) Le **Midrache** **Plia** enseigne: «Pour quelle raison *Kora'h* s'est-il rebellé contre *Moché*? Parce qu'il a vu la *Vache Rousse*». Donnons un sens à ces propos (au nom du **Peninim Yékarim**): Le **Midrache** (voir **Rachi** sur **Chémot 20, 2**) rapporte qu'après la faute du «Veau d'Or», *Moché* a prié pour le Peuple en avançant devant D-ieu l'argument suivant: «C'est à moi que Tu as ordonné (la Thora) et pas à eux!» En effet, les «Dix Commandements» ont été énoncés au singulier: «Tu ne voleras point. Tu ne tueras point...» Par conséquent, les Enfants d'Israël ne méritaient pas de punition. Mais *Kora'h* a riposté: «Tous les membres de la Communauté sont saints» (Bamidbar 16, 3) – sous-entendu, explique **Rachi** [au nom du **Midrache Tan'houma**]: «Ils ont tous entendu au *Sinai* les Paroles prononcées par le Tout-Puissant. Vous n'êtes pas seuls à y avoir entendu: "Je suis Hachem, l'Eternel ton D-ieu" (Chémot 20, 2), mais toute la Communauté l'a entendu». Par ces mots, *Kora'h* a réveillé l'accusation contre le Peuple Juif à cause de la faute du «Veau d'Or». Pour quelle raison *Kora'h* a-t-il porté cette accusation? Parce que «il a vu la *Vache Rousse*» - il a entendu la section relative à la «*Vache Rousse*» faisant expiation sur la faute du «Veau d'Or» [comme le rapporte **Rachi** (Bamidbar 19, 22)]. Il pensait donc que la faute du «Veau d'Or» étant expiée, le plaidoyer de *Moché*: «C'est à moi que Tu as ordonné (la Thora) et pas à eux!» n'était plus nécessaire. Il en a profité pour prétendre: «Tous les membres de la Communauté sont saints... Pourquoi donc vous érigez-vous en chefs de l'assemblée du Seigneur?» (Bamidbar 16, 3). 5) Pour s'acquiescer la faveur de la Communauté, *Kora'h* a mis en dérision les *Mitsvot* d'*Hachem*: a) Le **Midrache Rabba** [**Bamidbar Rabba 18,3**] rapporte que *Kora'h* prit un *Talith* entièrement bleu azur (*Tékhéleth*) et s'adressa à *Moché* en disant: «Un *Talith* entièrement *Tékhéleth* doit-il posséder quatre fils *Tékhéleth* (à chaque coin)?» *Moché* répondit par l'affirmatif. *Kora'h* lui dit alors: «Un *Talith* entièrement bleu azur n'est pas *Cacher* mais en ajoutant les quatre fils azurs il le devient!» *Kora'h* poursuivit: «Une maison remplie de rouleaux de la Thora doit-elle posséder une *Mezouza* à sa porte?» *Moché* répondit encore par l'affirmatif. *Kora'h* répliqua aussitôt: «La Thora avec ces 275 passages (Parachiyot) ne suffit pas tandis que la *Mezouza* avec une seule *Paracha* suffit? Ces choses-là ne nous ont sûrement pas été ordonnées, tu les as inventées de toi-même». En réalité, l'argument de *Kora'h* était le suivant: «Assez pour vous! Car toute la Communauté, tous sont Saints (à l'image du *Séfer Thora*) et *Hachem* est au milieu d'eux (à l'image du *Talith* tout bleu azur qui rappelle le «bleu azur» du Trône Divin [**Midrache**]). Pourquoi vous élèveriez-vous au-dessus de l'assemblée d'*Hachem* (pourquoi donc avoir besoin de vous en tant qu'intermédiaires: le fil azur et les deux *Parachiyot* de la *Mézoza*).» b) Le **Midrache** enseigne [**Cho'har Tov Téhilim 1**]: *Kora'h* a dit: Je vais vous raconter une histoire que j'ai vue. Une veuve habitait à côté de chez moi, elle n'avait qu'un champ et un âne et un bœuf. Lorsqu'elle voulait labourer son champ en attelant l'âne et le bœuf à la charrue, *Moché* est venu et il a dit: «tu n'as pas le droit de labourer avec un âne et un bœuf ensemble!» Lorsqu'elle a voulu semer son champ, *Moché* est venu et il lui a interdit de mélanger les espèces de grains qu'elle voulait planter. Ensuite lorsqu'elle a voulu récolter, *Moché* l'a obligée à laisser un coin pour les pauvres, ensuite lorsqu'elle a engrangé le blé, *Moché* l'a obligé à donner la *Térouma* et la *Térouma* du *Maasser* à *Aaron*. Comme elle voyait qu'avec tous ses prélèvements cela ne valait pas le coup pour elle de labourer son champ, elle l'a vendu et elle a acheté avec l'argent deux agneaux. Lorsqu'ils ont eu des enfants, *Moché* lui a dit: «Donne le premier-né à *Aaron*», «donne la première tonte à *Aaron*». Elle en a eu assez et elle a dit: «que ces deux agneaux soient consacrés à D-ieu, pour ne plus en tirer profit». A ce moment-là, *Aaron* a dit: «alors ils me reviennent!» et la veuve est restée à pleurer sans rien!